APERÇU DU FONDS



Fonds de revenue immobilier et infrastructure II Dynamique - série H 18 octobre 2024

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds de revenue immobilier et infrastructure II Dynamique (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « gestionnaire »), au 1-800-268-8186 ou à l'adresse courriel invest@dynamic.ca ou visiter le www.dynamic.ca.

Avant d'investir dans un fonds, considérez comment le fonds cadre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

Ce Fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement non permises pour les fonds communs de placement classiques. Les stratégies propres à ce fonds le différenciant d'un fonds commun de placement classique comprennent l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture, la capacité d'effectuer davantage de ventes à découvert et la capacité d'emprunter de la trésorerie à des fins de placement. Lorsqu'elles sont entreprises, ces stratégies sont utilisées conformément aux objectifs et stratégies du Fonds et peuvent, dans certaines conjonctures de marché, entraîner la baisse de la valeur du Fonds.

Bref aperçu

Code(s) du Fonds

Date de début des activités de la série :

31 mars 2020

Valeur totale du Fonds au 31 août 2024 :

Ratio des frais de gestion (« RFG ») :

2,28 %

Gestionnaire du Fonds : Gestion d'actifs 1832 S.E.C. **Gestionnaire de portefeuille :** Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Distributions :Mensuellement (dernier vendredi du mois)
Les distributions seront automatiquement réinvesties, sauf si vous choisissez de les recevoir en trésorerie. L'option des distributions en espèces n'est pas disponible dans le cas des comptes engrenistrés.

Placement minimal: Initial, 500 \$; subséquent, 100 \$

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié, composé de titres de sociétés mondiales ayant une participation dans les secteurs de l'immobilier, des services aux collectivités et des infrastructures. Le Fonds utilisera des stratégies de placements alternatifs s'appuyant notamment sur l'effet de levier, principalement au moyen d'emprunts, mais aussi au moyen de dérivés et de ventes à découvert.

L'exposition brute totale du Fonds ne doit pas dépasser 33 % de sa valeur liquidative, calculée quotidiennement.

Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds au 31 août 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 août 2024)

אוט	principaux piacements (au 01 aout 2024)			
1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14,1) %		
2.	Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels			
	canadiens	4,6 %		
3.	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,6 %		
4.	Fonds de placement immobilier RioCan	4,5 %		
5.	Ventas, Inc.	4,5 %		
6.	Fiducie de placement immobilier Granite	4,4 %		
7.	Enbridge Inc.	4,4 %		
8.	Fiducie de placement immobilier industriel Dream	4,2 %		
9.	Alerian MLP ETF	4,2 %		
10.	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	4,0 %		
Po	Pourcentage total des 10 principaux placements:			
Nombre total de placements				

Répartition des placements (au 31 août 2024)

Immobilier	56,7 %
Services publics	23,3 %
Énergie	16,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14,1) %
Industries	7,4 %
Soins de santé	6,4 %
Obligations de sociétés	3,9 %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,1 %

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer comme elle peut augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer le risque d'un Fonds en observant les variations de son rendement au fil du temps. Ceci est appelé la « volatilité ».

En général, les Fonds les plus volatils sont ceux dont les rendements fluctuent le plus. Ils présentent un plus grand risque de perdre de l'argent et peuvent avoir une plus grande chance de rendements plus élevés. Les fonds avec une volatilité moindre ont tendance à avoir des rendements qui changent moins au fil du temps. Ils ont généralement des rendements plus faibles et peuvent avoir moins de risque de perdre de l'argent.

Évaluation du risque

Selon Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ce Fonds représente un risque moyen.

Cette évaluation indique l'ampleur des fluctuations du rendement du Fonds d'année en année. Il n'indique cependant pas à quel point le Fonds sera volatil dans le futur. Cette évaluation peut changer. Même un fonds ayant un faible risque peut perdre de l'argent.



Pour plus de précisions sur l'évaluation du risque et sur les risques qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, voir la rubrique Risque du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

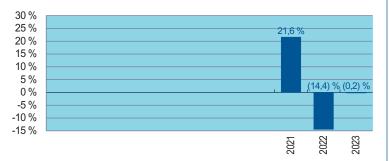
Comme la plupart des autres fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série H du Fonds des 3 dernières années, après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel des parts de série H du Fonds pour les 3 dernières années. La valeur du Fonds a baissé pour 2 des 3 dernières années. Les rendements et les variations d'une année sur l'autre peuvent vous aider à évaluer le degré de risque du Fonds dans le passé, mais ne sont pas des indications sur les rendements futurs du Fonds.



Meilleurs et pires rendements trimestriels

Ce tableau présente les meilleurs et les pires rendements des parts de série H du Fonds sur une période de trois mois au cours des 3 demiéres années. Ces rendements peuvent augmenter ou diminuer dans le futur. Vous devriez considérer la perte que vous pourriez accepter sur une courte période.

	Rendement	Trimestre clos le	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	15,4 %	31 janvier 2024	Votre placement atteindrait 1 154 \$
Pire rendement	(15,3) %	31 octobre 2023	Votre placement diminuerait à 847 \$

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des parts de série H du Fonds à sa création détient aujourd'hui 1 493 \$. Il s'agit d'un rendement annuel composé de 9,5 %.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- cherchent un haut niveau de revenu d'intérêts et une croissance potentielle à long terme du capital;
- acceptent une certaine variabilité du rendement et investissent à moyen et long terme.

Les parts de série H sont proposées aux investisseurs qui achètent en dollars américains et cherchent à obtenir une protection contre les fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien.

N'investissez pas dans ce Fonds si vous ne pouvez accepter la volatilité des marchés des actions.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence. Il varie également si vous détenez le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Un reclassement dans une série d'un même fonds qui a recours à des stratégies de couverture différentes peut donner lieu à une cession aux fins de l'impôt et, par conséquent, à un gain ou une perte en capital.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série H du Fonds. Les frais, dont les commissions, sont différents pour chaque série du Fonds et pour chaque Fonds. Des commissions plus élevées peuvent influencer un représentant à vous recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les autres placements qui peuvent être appropriés pour vous et qui sont offerts à meilleur prix.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous payez des frais d'acquisition à l'achat.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)		
Frais d'acquisition	De 0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	Vous versez cette commission à la société de votre représentant au moment de l'acquisition. Cette commission est négociée avec la société de votre représentant et lui est versée directement; elle ne peut dépasser 5 % et elle est déduite du montant de votre achat. Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ne reçoit rien de cette commission – elle est destinée à la société de votre représentant.	

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement des parts de série H du Fonds.

Au 30 juin 2024, les frais des parts de série H du Fonds s'élevaient à 3,12 % de sa valeur, ce qui correspond à 31,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Ratio des frais de gestion (« RFG »)

Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)

Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi), des frais d'administration à taux fixe et les frais du Fonds des parts de série H du Fonds.

2,28 %

Ratio des frais d'opérations (« RFO ») Il s'agit des frais d'opérations du Fonds. 0.84 %

Frais du Fonds 3,12 %

Précisions sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est exigible pour les parts de série H du Fonds.

Frais d'acquisition: 0 % à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui équivaut de 0 \$ à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il est possible que vous ayez à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, échangez, vendez ou reclassez des parts du Fonds.

Frais Ce que vous payez

Frais d'échange Ces frais sont négociés avec la firme de votre représentant et sont payés directement à lui. Ils ne peuvent dépasser

2 % de la valeur des parts échangées d'un Fonds à un autre fonds.

Frais d'opérations à court terme
Si vous demandez un rachat ou une substitution dans les 90 jours suivant un achat ou une substitution, vous pourriez être assujetti à des frais d'opérations à court terme représentant 1 % de la valeur liquidative des titres visés

le jour ouvrable précédant l'opération. Ces frais sont payés au Fonds et s'ajoutent aux autres frais d'acquisition ou de

substitution exigibles.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts du Fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié du Fonds ou des aperçus du Fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, les aperçus du Fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez exercer ce droit dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'informations financières du Fonds, communiquez avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ou avec votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

40, rue Temperance, 16e étage Toronto (Ontario) M5H 0B4

Numéro sans frais : 1-800-268-8186 Courriel : invest@dynamic.ca

www.dynamic.ca

Pour en savoir davantage sur le placement dans des fonds communs de placement, consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.